

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? En argent 112 livres, un sac d'orge; pour le bois la Commune de l'Abbaye paye pour échauffer la Chambre de l'école.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme l'argent provient de la Commune de l'Abbaye; l'orge provenoit du ci devant souverain, & il l'assignoit sur la Dîme de la Commune.

a. Dixmes, censies foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations? un nommé Jean Félix Rochat du Pont a donné, par son testament il y a environ 19 ans douze cents florins pour que le Régent fit une école tous les Dimanches, & le Régent tire annuellement toutes les années d'intérêt qui est 24 livres pour faire l'école les Dimanches.

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

ainsi fait le 12 Mars 1799. par Abram Isaac Rochat Régent.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

1°. Chez Bespens, au centre des Bioux.

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

a. C'est un Hameau composé de Maisons isolées le long de la grande route et du Lac.

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

b. Il appartient à la commune de l'Abbaye.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

c. De la paroisse et de l'Agence de l'Abbaye.

d. District

d. De la vallée du lac de Joux au Mont Jura.

e. Canton

e. Du Léman.

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

2°. Il n'y a pas beaucoup de distance entre une Maison et une autre.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

3°. On appelle le côté du Midy, soit au vent de l'endroit de l'école, le bas des Bioux; le côté du Septentrion soit de Bie, les Scies et Groinvoix. Et des Maisons isolées et enclavées dans la Montagne à l'oriente, sur les Mollards.

a. Les plus éloignés du bas des Bioux le sont d'environ un quart d'heure, ce quartier contient vingt-cinq Maisons.

Les plus éloignés des Scies et Groinvoix, le sont d'environ un tiers d'heure, ce quartier contient trente cinq Maisons. Les plus éloignés de sur les Mollards le sont d'un quart d'heure et contiennent huit Maisons.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

b. Du bas des Bioux 40. Enfans. Des Scies et Groinvoix 52 Enfans, et de sur les Mollards 8 Enfans.

No. 56

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

4°. Nous n'avons que deux écoles voisines d'une lieue de distance!

a. Leurs noms.

a: L'hameau de l'oriente de l'orbe commune du chef-lieu au Midy. Au septentrion, celle du Village de l'Abbaye, chef-lieu de cette commune.

b. Leurs distances réciproques.

b: De l'Abbaye, à l'oriente de l'orbe, deux lieues.

I I.
INSTRUCTION.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

5°. La religion chrétienne réformée, la Lecture
vieus & Nouveau Testament, de la feuille
populaire &c.; l'écriture, l'orthographe,
arithmétique, & le chant des psaumes.6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? &
combien dure-t-elle?

6°. Toute l'année sauf les congés des semaines & Moissons.

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en
usage?7°. L'A.B.C. les principes pour apprendre la
Composition des syllabes, des mots, des phrases &
le catéchisme d'observation avec les passages qui
y sont adaptés, et la Table de Pythagore.8°. Préceptes & règlements, comment
sont-ils observés?

8°. Aussi régulièrement et religieusement que possible.

9°. Durée de l'école chaque jour?

9°. Des 9 heures du Matin jusqu'à 4 à 5 heures du Soir
en hiver sans désemparer.10°. Les enfants sont-ils distribués ou
classés?10°. Outre qu'ils sont classés suivant leur capacité,
ils sont encore distribués en deux volées; les
grands et les petits; ces derniers sont soignés
pendant l'hiver par un second Régent, qui se
transporte tous les jours, le matin à une
extrémité du hameau, & l'après-midi à l'autre.

I I I.
RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a: Le Bailli de Romainmôtier d'après la nomination
du pasteur de l'Abbaye, qui nommoit les deux
aspirans qui lui avoient paru les plus capables
b: D'où est-il? b: Des Bioux.
c: Son nom c: Anthoine Benjamin par l'examen qu'en avoit fait, en présence
d: Son nom d: Berney. du conseil et des préposés du hameau.

(3)

d. Son âge. 47 ans.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? e: Deux fils.

f. Depuis combien de temps est-il instituteur? f: Vingt ans.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit
sa vocation précédente?h. Réunit-il à son office quelqu'autre
fonction? quelles sont-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?

a: Environ 65 enfants en garçons et filles sauf les
absentes; le petit régint en soigne 35 petits.

b: En été, } soit garçons ou filles. b: Trois, six à neuf petits; elle dure à proportion d'enfants.

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a: Possède-t-elle de pareils fonds? a: Un petit jardin.

b: Quelle en est la valeur? b: Environ quatre livres.

c: Source des revenus. c: Du Hameau.

d: Les biens d'écoles sont-ils réunis à
ceux de l'église ou des pauvres? d: Non.

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? 14°. S'on ne paye rien.

15°. Bâtiment de l'école. 15°. Une Maison.

a: Quel en est l'état, est-il neuf ou
vieux, ou délabré?

b: N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c: Au défaut d'endroit public destiné à
l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?d: Qui est chargé de la maintenance
de l'endroit où se fait l'école. d: Le Hameau.

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

16? En tout comptant 104 Livres.

A: 104 Livres en argent, un Sac d'orge, et la jouissance d'un jardin comme il est dit article 13. lettres b. & c.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Prefet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

• Article 10. Il serait à désirer que les Enfans qui sortent de la classe du 2^e Régent à l'âge de 10 ans continuassent jusqu'à douze, et qu'il ajoutât à ses enseignements de lecture, les principes d'écriture, d'Arithmétique et de Musique, le 1^{er} Régent se trouvoit par là un peu déchargé du nom d'Enfan, et ceux qui monteroient à la classe des grands seroient mieux préparés qu'ils ne le sont pour l'ordinaire.

Article 12: Les écoles devroient en été & sur tous les dimanches être plus fréquentées qu'il ne le sont, l'expérience démontre que les Enfans oublient en été à peu près ce qu'ils avoient appris en hiver, et il faut toujours recommencer en Automne à nouveau faire.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? Charbonnières.

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? Grand village, & hameau.

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? Ce n'est pas une Commune elle appartient à la Commune du Lieu.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? De la paroisse du Lieu, et de l'Agence du Lieu.

d. District Vallée du Lac de Joux.

e. Canton Du Jura.

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. Environ à Lieue la Circonference du premier & de la Seconde Contient seize maisons, et celle du Second Cinq

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonference du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. Les Crottets, Billard, La Corne, Haut des Prés, L'Epine, Bon Port.

a. On indiquera l'éloignement de chaque lieu de l'école, &c. Les Crottets Cinq minutes, Billard Dix minutes, La Corne et Haut des Prés Une quart de Lieue, L'Epine et Bon Port Demie Lieue

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? Les Crottets Cinq enfants, Billard point, La Corne Dix enfants, Haut des Prés Trois enfants, L'Epine Trois enfants, Bon Port point.

113
Do. 37